



# Conseil économique et social

Distr. générale  
12 décembre 2022  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquante-quatrième session

28 février-3 mars 2023

Point 3 g) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour examen et décision :**  
développement des statistiques régionales

## Commission économique pour l'Afrique : développement des statistiques régionales

### Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2022/324 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport de la Commission économique pour l'Afrique, qui inclut une présentation thématique des progrès réalisés dans la région africaine en matière de développement des statistiques, avec un accent particulier sur les activités importantes menées en vue de transformer et de moderniser la chaîne de valeur des données et des statistiques. Le rapport contient un aperçu des activités entreprises pour répondre aux répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le système statistique africain et les travaux effectués pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La Commission est invitée à présenter des observations sur les travaux entrepris en Afrique et à recenser les domaines de collaboration possibles avec d'autres régions et partenaires.

---

\* [E/CN.3/2023/1](#).



# Rapport de la Commission économique pour l'Afrique sur le développement des statistiques régionales

## I. Introduction

1. La Commission de statistique a demandé, lors de sa cinquante-troisième session tenue en ligne du 1<sup>er</sup> au 4 mars 2022 (E/2022/24-E/CN.3/2022/41), à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de lui soumettre un rapport sur le développement des statistiques dans la région africaine lors de sa cinquante-quatrième session prévue du 28 février au 3 mars 2023.

2. Le précédent rapport (E/CN.3/2018/9) a été présenté à la Commission en 2017 et couvrait les activités entreprises par la CEA en matière de développement des statistiques en ce qui concerne les stratégies, les méthodologies et les domaines d'intervention clés, tout en indiquant les défis connexes auxquels sont confrontés le système statistique africain et certaines initiatives clés soutenant le développement des statistiques en Afrique.

3. Le présent rapport inclut une présentation thématique des progrès réalisés dans la région africaine en matière de développement des statistiques, en mettant l'accent sur les activités importantes visant à transformer et à moderniser la chaîne de valeur des données et des statistiques. Le rapport contient un aperçu des activités entreprises pour faire face aux répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le système statistique africain et les travaux réalisés pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Afrique dans le cadre du Programme Données et statistiques de la Commission économique pour l'Afrique. Les travaux menés dans le cadre de ce programme sont guidés par la Commission africaine de statistique.

4. La Commission africaine de statistique a été créée par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA en avril 2007 en tant que plus haut organe intergouvernemental chargé des statistiques et du développement des statistiques sur le continent. La Commission africaine de statistique est composée de pays africains représentés par les directeurs généraux de leurs instituts nationaux de la statistique. La Commission africaine de statistique est à l'origine de la renaissance de la statistique en Afrique. Elle fait rapport à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA et, comme les autres commissions statistiques régionales, à la Commission de statistique de l'ONU. La Commission africaine de statistique se réunit tous les deux ans.

5. La huitième réunion de la Commission africaine de statistique s'est tenue à Addis-Abeba du 24 au 26 octobre 2022. Le thème de la réunion était « Moderniser les écosystèmes des données en Afrique pour soutenir l'intégration régionale ». Le thème a été choisi pour examiner les tendances actuelles et discuter de solutions statistiques nouvelles et innovantes pour renforcer les systèmes statistiques nationaux en Afrique dans le contexte de la reprise après la pandémie de COVID-19.

6. Le programme « données et statistiques » de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est mis en œuvre par le Centre africain pour la statistique de la CEA. Le Centre a pour responsabilité d'améliorer la production, la diffusion et l'utilisation en Afrique de données et de statistiques de qualité et comparables de façon à étayer la prise de décisions, la planification, l'exécution, le suivi et l'établissement de rapports dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063. Le Centre travaille en collaboration et en coordination avec d'autres institutions des Nations Unies, des institutions panafricaines, à savoir la

Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine, des institutions sous-régionales, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des institutions universitaires et de recherche, et des acteurs mondiaux tels que le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle. Les principaux résultats de ces travaux sont résumés dans les sections qui suivent la présentation du programme « données et statistiques » de la CEA. De plus amples informations sont mises à disposition dans les deux derniers rapports sur les progrès en matière de renforcement des capacités statistiques en Afrique ([E/ECA/STATCOM/7/6](#) et [E/ECA/STATCOM/8/2022/6](#)).

## II. Programme « données et statistiques » de la Commission économique pour l'Afrique

7. Le programme « données et statistiques » de la CEA a pour objectif de renforcer la production, la diffusion et l'utilisation de données, de statistiques et d'informations géospatiales crédibles aux niveaux national, régional et mondial pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions fondées sur des données. Le programme a pour but d'amener les États Membres à procéder à la transformation et à la modernisation de leurs systèmes statistiques nationaux afin de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des utilisateurs et de répondre de manière adéquate aux besoins en données. Les résultats escomptés au titre du programme sont les suivants :

a) renforcement des capacités et de l'efficacité dans la collecte, le traitement, la diffusion et l'utilisation de statistiques comparables et harmonisées à différents niveaux de désagrégation, avec une meilleure adoption et utilisation d'outils et de technologies innovants et de méthodes modernes pour les opérations statistiques dans les systèmes statistiques nationaux ;

b) meilleure exploitation des données, des statistiques et des informations géospatiales, avec une collaboration plus étroite entre composantes et parties prenantes des systèmes statistiques nationaux et des institutions cartographiques nationales, et meilleure coordination des infrastructures de données géospatiales ;

c) renforcement de l'engagement, des investissements et de la participation des pays dans les processus de production, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des statistiques et des informations spatiales, et renforcement de la capacité des États membres à intégrer les infrastructures d'information géospatiale et statistique ;

d) renforcement du suivi et de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

8. Le tableau ci-dessous présente les domaines dans lesquels la CEA assure le renforcement des capacités et l'assistance technique, entreprend des travaux méthodologiques et fournit des conseils aux États membres.

## Domaines d'activité du programme « données et statistiques » de la CEA

<i>Systèmes de gestion de l'information géospatiale</i>	<i>Statistiques sur l'économie, les infrastructures et l'agriculture</i>	<i>Statistiques démographiques et sociales</i>	<i>Développement des statistiques et diffusion des données</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructure nationale de données géospatiales</li> <li>• Cadre intégré de l'information géospatiale</li> <li>• Intégration de l'information statistique et géospatiale</li> <li>• Données géospatiales, informations et ressources de connaissances, outils, applications et services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de comptabilité nationale</li> <li>• Voir au-delà du produit intérieur brut</li> <li>• Comptabilisation du capital naturel</li> <li>• Indice des prix à la consommation</li> <li>• Statistiques sur les infrastructures</li> <li>• Énergie</li> <li>• Agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pauvreté</li> <li>• Sexe</li> <li>• Domaines des statistiques sociales (éducation, santé, établissements humains, etc.)</li> <li>• Migration</li> <li>• Recensement de la population et des logements</li> <li>• Registres et statistiques de l'état civil</li> <li>• Identité juridique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases de données, tableaux de bord et publications statistiques</li> <li>• Données administratives</li> <li>• Stratégies nationales de développement des statistiques</li> <li>• Législation sur les statistiques</li> <li>• Échange de données et de métadonnées statistiques</li> <li>• Leadership statistique</li> <li>• Mégadonnées et science des données</li> <li>• Coordination statistique</li> </ul>

### III. Répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 et résilience du système statistique africain

9. La pandémie de COVID-19 a bouleversé les activités des systèmes statistiques nationaux dans le monde entier, y compris en Afrique. Une évaluation des conséquences de la crise sur les instituts nationaux de la statistique, sous la direction de la CEA en avril 2020<sup>1</sup>, a montré que la pandémie a eu des répercussions considérables sur les opérations de collecte de données. Vingt-cinq pour cent (42 sur 168) des enquêtes prévues ont été interrompues ou suspendues, et 48 autres reportées. En outre, les enquêtes en cours ont enregistré des taux de non-réponse plus élevés ainsi qu'une faible couverture de l'échantillon. Les activités de recensements de la population et des logements ont été interrompues ou suspendues dans 21 % des pays où elles étaient prévues pour 2020 et reportées dans 37 % des cas.

10. La pandémie a limité les ressources et la réactivité des instituts nationaux de la statistique, principalement en raison du fait que leurs opérations se fondent largement sur des approches traditionnelles, telles que la collecte de données en face à face et l'utilisation de questionnaires sur papier, l'interopérabilité limitée des données, l'utilisation limitée des données administratives et le manque d'utilisation de nouvelles sources de données.

<sup>1</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, « Quick assessment of the impact of the COVID-19 pandemic on Africa NSO operations », 1<sup>er</sup> septembre 2020.

11. Afin de mieux comprendre les répercussions de la pandémie sur les programmes statistiques nationaux, de discuter des mesures d'atténuation au niveau national et de coordonner le soutien aux pays au niveau régional, la CEA a organisé deux réunions par téléconférence avec les directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique en avril 2020 et une réunion avec les institutions clés qui soutiennent les stratégies nationales de développement des statistiques en Afrique en mai 2020. Ces réunions ont permis le partage d'expériences sur les mesures d'atténuation mises en place aux niveaux national et régional pour continuer à remplir le mandat principal des services de statistique et ont soutenu la coordination des interventions des partenaires. Les réunions ont également facilité la coordination des parties prenantes et des partenaires du système statistique africain dans leur réponse à la pandémie.

12. Dans le cadre d'une approche coordonnée conçue pour renforcer la réponse des pays africains à la COVID-19 et à améliorer leur accès à des moyens technologiques sanitaires vitaux, les Nations Unies en Afrique, sous l'impulsion de la CEA, a lancé le Centre de connaissances de l'ONU sur la COVID-19 en Afrique. Le Centre de connaissances fournit différentes voies d'accès aux informations et aux ressources de connaissances générées par l'ONU et ses partenaires sur les conséquences de la COVID-19 dans la région. Ces ressources de connaissances comprennent des rapports techniques, des études d'impact, des analyses, des données, des discours présidentiels, des décrets gouvernementaux et des articles d'actualité et de recherche qui sont contextualisés et harmonisés pour faciliter l'utilisation et la consultation.

13. La CEA a adapté son programme de travail afin de soutenir et de renforcer la résilience des systèmes statistiques nationaux face aux conséquences de la COVID-19. Les travaux réalisés pendant la crise sont les suivants :

a) La production de fiches techniques<sup>2</sup> et l'organisation de webinaires pour comprendre les effets de la pandémie et pour soutenir la continuité des activités dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, les statistiques de l'état civil et les statistiques genrées<sup>3</sup>.

b) La mise à disposition d'une application sur les autres techniques de collecte de données pour compiler des statistiques spécifiques très demandées, telles que l'indice des prix à la consommation, et le renforcement des capacités par des webinaires régionaux et d'ateliers de formation en ligne, ainsi que l'appui technique aux États Membres dans l'application du moissonnage de données, des données issues des lecteurs de codes-barres, des entretiens téléphoniques assistés par ordinateur et

<sup>2</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, « Technical brief No. 1: Rapid assessment of the impact of the COVID-19 pandemic on civil registration and vital statistics systems in Africa », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecastats.uneca.org/acsweb/Portals/0/EN-%20Technical%20brief%20no.1.pdf?ver=2021-05-29-093514-053> ; Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique « Technical brief No. 2: Civil registration systems as enablers of emergency response to the COVID-19 crisis: Namibian emergency income grant », 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://ecastats.uneca.org/acsweb/Portals/0/EN-%20Technical%20brief%20no.2.pdf?ver=2021-05-29-095625-777> ; Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, « Technical brief No. 3: E-notification of vital events: innovations adaptable to business continuity of civil registration in emergency situations », 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecastats.uneca.org/acsweb/Portals/0/EN-%20Technical%20brief%20no.3.pdf?ver=2021-05-29-100308-413>.

<sup>3</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, « Impact of COVID-19 on gender statistics activities in African countries », décembre 2020.

des enquêtes téléphoniques pour la collecte de données sur l'indice des prix à la consommation<sup>4</sup>.

c) Le lancement du Centre de veille des prix pour l'Afrique de la CEA comme outil de diffusion des statistiques sur les prix et d'incitation des décideurs à utiliser les statistiques dans la prise de décision.

d) Soutien au renforcement des capacités pour l'intégration des informations géospatiales et statistiques et l'utilisation des données spatiales pour une prise de décision éclairée pendant la crise de la COVID-19<sup>5</sup>.

e) Des webinaires opérationnels et méthodologiques pour favoriser les échanges constructifs d'expériences entre les instituts nationaux de la statistique<sup>6</sup>.

14. Toutes ces activités, ainsi que les initiatives d'autres parties prenantes du système statistique africain et des partenaires, ont permis d'atténuer les effets de la COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux en Afrique. Elles ont ouvert la voie à la transformation et à la modernisation des statistiques officielles sur le continent.

#### **IV. Transformation et modernisation des systèmes statistiques nationaux**

15. La crise de la COVID-19 a mis en évidence la vulnérabilité des systèmes statistiques nationaux africains. Au cours des téléconférences des chefs des instituts nationaux de la statistique organisées par la CEA pour examiner les effets de la COVID-19 sur les activités statistiques, les directeurs généraux des instituts nationaux de la statistique ont discuté des mesures d'atténuation pour continuer à remplir le mandat principal des services de statistique et ont conclu qu'il y avait un besoin impératif de transformer et de moderniser les systèmes statistiques nationaux sur le continent.

16. Lors de sa septième réunion, organisée du 13 au 15 octobre 2020, la Commission africaine de statistique a approuvé la création du groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, composé de 10 directeurs généraux

<sup>4</sup> « Regional seminar on data collection for compilation of consumer price index in combat with COVID-19 » : <https://ecastats.uneca.org/acswb/FocusAreas/ESNA/CPI2020.aspx> ; « E-training webinar on alternative techniques for consumer price index data collection » : <https://uneca.org/events/data-and-statistics/e-training-webinar-alternative-techniques-cpi-data-collection> ; « Regional webinar on applying computer-assisted telephone interview and phone survey in data collection for consumer price index » : <https://ecastats.uneca.org/khub/en-us/catiandphonesurvey2021> ; « Sub-regional e-training webinar on the use of computer-assisted telephone interview/computer-assisted personal interview for consumer price index data collection » : <https://ecastats.uneca.org/khub/en-us/CatiandCapiforCPI2022>.

<sup>5</sup> Ce soutien comprend la compilation des efforts des pays africains pour suivre et visualiser la situation de la COVID-19 dans un recueil de tableaux de bord nationaux.

<sup>6</sup> Les webinaires ont été organisés conjointement par l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, la CEA, l'Institut national de la statistique et des études économiques français (INSEE) et le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle. À ce jour, neuf webinaires ont été organisés sur les thèmes suivants : a) améliorer les données sur le genre en Afrique : défis et perspectives ; b) recensements économiques et répertoires d'entreprises : stratégies mises en œuvre et pour quels besoins ? ; c) dialogue entre médias et producteurs de la statistique publique ; d) statistiques démographiques et état civil : quelles nouveautés pour les instituts nationaux de la statistique ? ; e) enquêtes téléphoniques en réponse à la COVID-19 : défis et perspectives ; f) en quoi la démarche qualité en matière statistique aurait aidé à atténuer les désagréments dus à la COVID-19 ? ; g) communiquer les statistiques en période de crise : le rôle des instituts nationaux de la statistique pour contrer la désinformation ; et h) sécurité alimentaire en temps de COVID-19 : quels défis pour les mesures.

d'instituts nationaux de la statistique, et a demandé à la CEA d'entreprendre sa mise en œuvre effective (voir [E/ECA/STATCOM/7/13/Add.1](#)).

## **A. Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles**

17. Le groupe a pour mission d'orienter stratégiquement et de coordonner les travaux sur la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique.

18. Le groupe poursuit les objectifs suivants :

a) recenser les domaines prioritaires de modernisation et de transformation ainsi que les domaines d'intervention ;

b) déterminer les défis de la structure organisationnelle actuelle des instituts nationaux de la statistique en Afrique et proposer une structure organisationnelle générique qui s'adapterait aux changements ;

c) superviser et approuver l'élaboration de cadres, de lignes directrices, de méthodes et de normes pour soutenir la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique ;

d) créer, diriger et superviser le travail de sous-groupes qui traiteraient de sujets et de questions spécifiques ;

e) conseiller la Commission africaine de statistique sur les questions d'importance stratégique pour la modernisation et la transformation des statistiques officielles en Afrique ;

f) proposer des chefs de file africains, qui feraient la promotion du développement des statistiques, y compris la transformation et la modernisation sur le continent, et conseilleraient les chefs d'État dans la promotion d'une culture de prise de décision fondée sur des données probantes.

19. Lors de sa cinquante-troisième session, organisée les 22 et 23 mars 2021, la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique a salué la création du groupe et l'a encouragé à élaborer des orientations et des normes régionales pour la modernisation et la transformation des systèmes statistiques nationaux (voir [E/ECA/CM/53/5](#)).

20. Le Bureau de la Commission africaine de statistique a nommé les membres du groupe<sup>7</sup> pour un mandat de quatre ans, en prenant en considération de la représentation régionale et linguistique et des différents niveaux de développement statistique des instituts nationaux de la statistique en Afrique, afin de s'assurer qu'aucun système statistique national n'est laissé pour compte.

21. Le groupe a adopté sa vision en matière de transformation et de modernisation des systèmes statistiques nationaux, intitulée « Des systèmes statistiques modernisés pour une Afrique compétitive et prospère ». En outre, il a identifié les trois principaux domaines thématiques de transformation et de modernisation et a approuvé la création de trois équipes techniques chargées de mener des travaux dans ces domaines thématiques, à savoir :

<sup>7</sup> Le groupe est composé des directeurs généraux des offices nationaux de statistique des pays suivants : a) pour l'Afrique centrale : Cameroun et Guinée équatoriale ; b) pour l'Afrique de l'Est : Kenya et Rwanda ; c) pour l'Afrique du Nord : Égypte (rapporteur) et Maroc (deuxième vice-président) ; d) pour l'Afrique australe : Afrique du Sud (président) et Zambie ; et e) pour l'Afrique de l'Ouest : le Niger (premier vice-président) et le Nigéria.



- a) dématérialisation et intégration des initiatives en matière de science des données ;
- b) méthode d'enquête ;
- c) coordination des systèmes statistiques nationaux et de la législation relative aux statistiques (y compris les systèmes de données administratives et autres sources).

## **B. Résultats du mandat du groupe**

22. L'élément principal du programme de travail des équipes techniques étant l'évaluation de la situation des pays africains en matière de transformation et de modernisation des statistiques officielles, la CEA, le secrétariat du groupe, a aidé les équipes à évaluer les systèmes statistiques nationaux en Afrique dans les trois principaux domaines thématiques décrits ci-dessus. Les aspects sur lesquels les pays devraient faire des efforts dans chacun des trois domaines thématiques d'intervention ont été mis en évidence dans le rapport d'évaluation.

23. La transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique ont fait l'objet d'un rapport complet. Les points forts, points faibles, possibilités offertes et risques entraînés, ainsi que les facteurs politiques, économiques, sociaux, technologiques et juridiques dans les trois domaines thématiques ont été repris dans le rapport.

24. La CEA a lancé les activités et programmes suivants pour soutenir la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique :

- a) Programme de leadership en statistique visant à doter les cadres supérieurs des instituts nationaux de la statistique des compétences requises pour diriger leur institution ;
- b) Mise au point et déploiement d'outils informatiques (tableau de bord de suivi du recensement sur le terrain, système d'aide au recensement sur le terrain et de suivi des problèmes, outil de mise en service de tablettes) et d'un référentiel de questions électroniques sur le recensement pour appuyer la mise en place des recensements numériques en Afrique ;
- c) Création d'un campus de science des données de la CEA pour impulser l'établissement de normes et renforcer la capacité des États membres à utiliser des outils et des solutions, des méthodes et des techniques innovantes dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données et des statistiques pour mesurer les initiatives de développement nationales, régionales et mondiales ;
- d) Programme de modernisation des données et registres administratifs à des fins statistiques, d'intégration des systèmes d'information géospatiale et des statistiques et de centralisation des données produites par les systèmes statistiques nationaux dans le but de combler le manque de données et de renforcer le suivi des objectifs de développement durable en Afrique<sup>8</sup> ;
- e) Initiatives du Cadre intégré de l'information géospatiale et initiatives régionales visant à promouvoir l'intégration des informations statistiques et géospatiales visant à moderniser les statistiques nationales ;

---

<sup>8</sup> Ce programme est financé par une subvention de l'Union européenne par le canal d'Eurostat pour la période 2021-2024.



f) Modernisation du cadre juridique statistique national et conception et mise à jour de stratégies nationales pour le développement des statistiques afin de soutenir le processus de transformation et de modernisation.

25. Une feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique a été élaborée et approuvée par la Commission africaine de statistique en octobre 2022. La feuille de route fait le point sur les défis que rencontre le système statistique africain de même que les occasions qui s'offrent à lui et définit des principes et des priorités pour la transformation et la modernisation. Elle fournit des orientations sur l'approche que les pays pourraient adopter pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales pour le développement des statistiques et des plans de travail statistiques annuels afin d'optimiser la transformation et la modernisation<sup>9</sup>.

### C. Programme Takwimu

26. En juillet 2021, la CEA a lancé le Programme Takwimu<sup>10</sup> des jeunes statisticiens africains sous la forme d'un réseau continental de jeunes statisticiens et praticiens des données issus des systèmes statistiques nationaux africains, des centres de formation statistique, des universités et des centres de recherche, de la société civile et du secteur privé, y compris ceux des associations et sociétés statistiques nationales. Le Programme Takwimu a pour objectif de créer un forum où les jeunes statisticiens africains serviront de moteur en vue de transformer et de moderniser les systèmes statistiques africains.

27. Des réunions ont été organisées pour adopter la note de cadrage de Takwimu, l'orientation du programme et la stratégie de mobilisation des jeunes statisticiens africains d'horizons divers. L'élaboration de la stratégie de Takwimu pour la période 2022-2025 est en cours de finalisation avec le soutien de la CEA. Le programme vise à mobiliser et organiser les jeunes statisticiens du continent africain et à les doter d'outils, de compétences et de connaissances nécessaires pour contribuer et soutenir la mise en place d'un système statistique robuste qui répond de manière adéquate aux besoins des utilisateurs.

28. Le programme Takwimu vise à améliorer l'exposition et la visibilité des jeunes statisticiens africains lors de conférences internationales notamment par leur participation au Forum régional sur le développement durable de la région Afrique organisé à Kigali en mars 2022, à la dix-huitième conférence de l'Association internationale pour les statistiques officielles organisée à Cracovie (Pologne) en avril 2022 et à la huitième réunion de la Commission africaine de statistique, organisée à Addis-Abeba (Éthiopie) en octobre 2022. En outre, la CEA a organisé et mobilisé de jeunes statisticiens africains pour prendre une part active à la compétition internationale pour le prix de l'Association internationale des jeunes statisticiens.

### D. Centre régional pour les mégadonnées et la science des données

29. La CEA a signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement rwandais et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU pour créer un centre régional africain pour les mégadonnées et la science des données afin d'aider les États Membres africains à utiliser efficacement de nouvelles sources de données, à appliquer des outils et des techniques de science des données de sorte à pouvoir

<sup>9</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique « Road map for the transformation and modernization of official statistics in Africa, 2023-2030 », 2022.

<sup>10</sup> « Takwimu » signifie « statistiques » en swahili.

fournir des statistiques crédibles et riches en enseignements. Le centre régional a été approuvé par la Commission africaine de statistique.

30. Le centre régional poursuit les objectifs suivants :

a) Faciliter la collaboration transfrontalière sur des projets qui cherchent à appliquer les mégadonnées, les sources de données de substitution et la science des données aux statistiques officielles et combler les lacunes de données liées aux indicateurs des objectifs de développement durable ;

b) Partager des connaissances sur les méthodes, les algorithmes et les outils nouvellement mis au point, par l'intermédiaire des séminaires, des ateliers et la Plateforme mondiale des Nations Unies ;

c) Former la communauté des statisticiens officiels en Afrique à l'utilisation des mégadonnées et de la science des données ;

d) Effectuer des recherches sur l'utilisation des mégadonnées et de la science des données pour le développement de nouvelles méthodes et techniques statistiques en Afrique ;

e) Renforcer les capacités des statisticiens et des experts en mégadonnées et organiser des formations à leur profit ;

f) Organiser des séminaires et ateliers internationaux sur la science des données et la modernisation des statistiques officielles ;

g) Soutenir la mise au point et à la maintenance de la Plateforme mondiale des Nations Unies en collaboration avec d'autres centres régionaux pour l'échange de données, de méthodes et d'outils d'apprentissage fiables au sein de la communauté des statistiques officielles et ses parties prenantes.

31. Le centre régional est fonctionnel depuis 2021 et a entrepris plusieurs activités depuis lors, notamment des ateliers internationaux sur les mégadonnées et la science des données et des activités visant à promouvoir leur utilisation dans les statistiques officielles en Afrique. Des projets collaboratifs initiaux et une évaluation régionale de l'état de préparation des institutions à l'utilisation des mégadonnées et de la science des données dans les statistiques officielles sont en cours. Le premier projet de collaboration porte sur le moissonnage de données pour le calcul de l'indice des prix à la consommation à l'aide d'une technique d'extraction sur le Web. En outre, le comité de pilotage du centre régional a approuvé la feuille de route pour la période 2022-2023.

## **V. Mise au point de méthodes, orientations et documents techniques et plaidoyer pour appuyer la mise en œuvre des activités statistiques africaines**

### **A. Mise au point des méthodes**

32. Considérant l'importance cruciale de la compilation des données sur le produit intérieur brut (PIB) infranational pour éclairer les décisions d'investissement, la mobilisation des recettes et les initiatives de développement économique spatial, ainsi que la vague croissante de décentralisation et de déconcentration de l'administration dans de nombreux pays africains, la CEA a lancé en 2017 une initiative visant à mesurer le PIB des villes en Afrique. Cette initiative vise à renforcer la capacité des pays à mesurer le PIB des villes et des collectivités territoriales et sa contribution à l'économie nationale. Le cadre méthodologique technique élaboré a été testé dans six villes pilotes, à savoir Accra, Harare, Kigali, Lusaka, Maseru et Yaoundé. Le projet

de rapport a été examiné lors d'une réunion du groupe d'experts en juin 2022. Lors de sa huitième réunion qui s'est tenue en octobre 2022, la Commission africaine de statistique a demandé à la CEA de continuer à aider les pays africains à étendre la portée de l'initiative en élaborant une ligne directrice africaine commune sur la compilation des PIB infranationaux.

33. La CEA a mis au point l'indice de développement géospatial africain<sup>11</sup>, un indice conceptuel d'indicateurs multi-composites conçu pour mesurer les progrès des pays africains dans la gestion des politiques et des ressources d'information géospatiale. L'indice met l'accent sur les personnes, la technologie et l'environnement en tant que piliers de la croissance tirée par la technologie géospatiale. Il sera également utilisé pour examiner les choix politiques nationaux concernant l'utilisation de la technologie géospatiale et la contribution apportée par les informations géospatiales à la modernisation des statistiques. L'indice a vocation à être utilisé par les décideurs politiques, les médias, le secteur privé et les organisations non gouvernementales afin de réformer les informations géospatiales pour les résultats humains.

34. En réponse au message émis par les chefs d'État et de gouvernement en Afrique en 2019, dans la déclaration politique issue du Sommet sur les Objectifs de développement durable, appelant à une action accélérée de toutes les parties prenantes pour concrétiser la vision et les objectifs du Programme 2030 (voir la résolution de l'Assemblée générale 74/4), la CEA a adopté et affiné la méthodologie élaborée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pour suivre l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique. L'objectif de cette mesure est, tout d'abord, de donner un aperçu du travail accompli au cours des dernières années ; et, deuxièmement, de mettre en lumière les performances attendues dans la réalisation de ce programme à l'horizon 2030. Les résultats obtenus permettront aux pays de prendre des mesures politiques opportunes qui suivent une approche fondée sur des données probantes. La méthodologie prévoit deux mesures pour le suivi des progrès : « l'indice de l'état actuel », qui permet de mesurer les progrès accomplis depuis 2000 vers un objectif spécifique, et « les progrès anticipés », qui mesurent l'écart entre la valeur prévue d'un indicateur et sa valeur cible spécifiée correspondante, indiquant ainsi la probabilité que la valeur cible soit atteinte d'ici 2030. Les derniers résultats montrent que sur les 169 cibles des objectifs de développement durable, l'Afrique ne devrait en atteindre que 9 au rythme actuel des progrès<sup>12</sup>.

35. La CEA a élaboré les indicateurs de développement statistique pour servir d'outil pratique permettant aux pays de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés dans toutes les dimensions pertinentes du développement statistique, dans le but de promouvoir l'appropriation et de renforcer la durabilité des processus de développement statistique en Afrique. L'objectif initial de l'outil était de soutenir le suivi des progrès réalisés en matière de développement statistique et d'améliorer la production de données de haute qualité, opportunes et fiables, nécessaires pour suivre et rendre compte des progrès réalisés en matière de développement national, du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Dans ce sens, plusieurs pays ont utilisé les indicateurs de développement statistiques pour établir des informations de référence et estimer les progrès du développement statistique. Les indicateurs seront révisés afin d'être utilisés dans le cadre de la boîte à outils pour le suivi des progrès de la

---

<sup>11</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique « The African Geospatial Development Index », 2022.

<sup>12</sup> Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique « Africa Sustainable Development Goal Progress Report 2021: Is Africa on Track to Achieve the Sustainable Development Goals by 2030? » (Addis-Abeba, 2022).

feuille de route sur la transformation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux en Afrique.

36. La CEA a aidé les États membres à produire des documents techniques, à mettre à jour leurs approches méthodologiques dans la production de tableaux sur le commerce en valeur ajoutée, et à actualiser le Système de comptabilité nationale de 2008. Le commerce en valeur ajoutée a été reconnu comme une technique moderne pour mesurer le commerce extérieur et mieux comprendre la nature des chaînes de valeur mondiales en décomposant les flux commerciaux bruts par pays et par secteur et en identifiant les origines de la valeur ajoutée. Cette analyse est devenue plus importante à mesure que le monde a connu une mondialisation accrue, la numérisation, la croissance du commerce transfrontalier des services, et à la lumière de la mise en place de l'Accord de libre-échange continental africain. De même, la participation des pays africains au Système de comptabilité nationale 2008 vise à garantir l'inclusion des particularités africaines dans la mise à jour méthodologique.

## B. Orientations et documents techniques

37. Depuis 2018, la CEA a préparé les lignes directrices en lien avec les statistiques et les documents techniques suivantes, conjointement avec des partenaires clés dans certains cas :

a) *Plateforme régionale de partage de connaissances et d'informations en Afrique*. La plateforme vise à promouvoir et à améliorer l'échange et le partage d'informations sur les questions de statistiques générées entre les partenaires et les pays membres du Programme africain sur les statistiques générées.

b) *Lignes directrices sur l'élaboration d'une stratégie intégrée de participation des utilisateurs aux systèmes statistiques nationaux* (publiées en 2020). Ces lignes directrices ont pour but d'aider les systèmes statistiques nationaux à mettre au point des programmes solides et stratégiques de participation des utilisateurs. Il s'agit d'un mélange pratique d'instructions, de conseils et d'informations de base nécessaires pour mener un dialogue avec les utilisateurs et déterminer ce dont ils ont besoin, quand et par quels canaux.

c) *Guide opérationnel du rebasage du PIB* (publié en 2018). Le guide opérationnel a été élaboré par le Centre africain pour la statistique. Il offre aux responsables nationaux de la comptabilité des indications pratiques sur le rebasage du PIB.

d) *Ensemble minimum d'indicateurs de genre pour l'Afrique : rapport sur la phase 4*. Il s'agit d'un cadre visant à harmoniser les statistiques générées sur le continent. Ce cadre a été approuvé par la huitième réunion de la Commission africaine de statistique. Il comprend 53 indicateurs répartis dans six domaines : structures économiques (16 indicateurs), participation aux activités productives et accès aux ressources, à la santé et aux services connexes (8 indicateurs), éducation (11 indicateurs), droits fondamentaux des femmes et des filles (8 indicateurs), vie publique et prise de décision (6 indicateurs), environnement et changements climatiques (4 indicateurs). Ce cadre est harmonisé avec l'ensemble minimum d'indicateurs de genre mondial approuvé par la Commission de statistique de l'ONU en 2013.

e) *Lignes directrices sur la mise en œuvre d'infrastructures nationales de données spatiales en Afrique* (publiées en 2019). Ces lignes directrices sont adaptées à la situation particulière de chaque pays. La CEA a également soutenu l'élaboration de lignes directrices et de protocoles sur le géocodage et l'utilisation de techniques spatiales pour l'analyse et l'interprétation correcte des données de recensement, ainsi

que de lignes directrices pour l'intégration des informations statistiques et géospatiales. Elle a également renforcé les capacités des pays africains à recenser les informations relatives aux frontières administratives de second niveau et a facilité le développement du Géoportail Afrique, un service de cartographie en ligne visant à améliorer la production de cartes.

f) *Principes directeurs normalisés pour l'intégration des informations statistiques et géospatiales en Afrique* (publiés en 2020, [E/ECA/STATCOM/7/5](#)). Ce document stratégique accompagné de lignes directrices opérationnelles informe l'établissement et la mise en œuvre de cadres statistiques géospatiaux nationaux basés sur les expériences et les meilleures pratiques d'autres pays pour une bonne intégration des informations statistiques et géospatiales dans les pays africains.

g) *Manuel sur le géocodage des données de recensement de la population et des logements en Afrique* (publié en 2021). Ce manuel intègre la composante géospatiale du recensement de la population et des logements tout au long du processus de recensement afin de résoudre le problème de la faible prise en compte du géocodage et des composantes analytiques spatiales lors de l'édition, de la mise en tableaux et de la présentation des données de recensement en Afrique.

h) *Manuel sur un système informatisé d'aide à la décision géospatiale innovant pour un relèvement porteur de changement après les effets de la COVID-19 sur la forêt du bassin du Congo*. Ce manuel vise à aider le planificateur spatial à faire des choix sur les changements d'utilisation des terres, en particulier dans la forêt du bassin du Congo. Il montre comment les choix des modèles du système d'aide à la décision spatiale peuvent être utilisés pour déterminer la meilleure solution en matière de décision visant à organiser la reprise face aux conséquences de la COVID-19 sur la forêt du bassin du Congo.

i) *Lignes directrices sur la rédaction de mémorandums d'accord pour une meilleure coordination entre les parties prenantes nationales des registres et statistiques de l'état civil au niveau national* (publiées en 2019). Ces lignes directrices ont pour objectif d'aider les pays africains dans leurs efforts pour améliorer leurs registres et statistiques de l'état civil, en faisant appel à un cadre fonctionnel, formel et efficace pour la coordination des parties prenantes au niveau national. Une fois que les pays auront mis en œuvre lesdits mémorandums d'accord, la coordination entre les principales parties prenantes devrait bien fonctionner.

j) *Cadre d'amélioration des registres et statistiques de l'état civil* (publié en 2021). L'objectif de ce cadre est de renforcer la collecte et l'utilisation des données statistiques de l'état civil pour une planification et une fixation des priorités plus efficaces. Le cadre présente une approche d'amélioration centrée sur les processus pour accroître les performances des registres et statistiques de l'état civil et la prestation de services à la population.

## C. Sensibilisation

38. La Journée africaine de la statistique, célébrée chaque année le 18 novembre depuis son adoption en mai 1990 (par la Conférence des ministres africains chargés de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique) reste l'occasion la plus visible et la plus largement observée de promouvoir une prise de conscience de l'importance des statistiques et des politiques et recherches basées sur les données en Afrique. La Journée africaine de la statistique a suscité un grand intérêt et bénéficié d'un écho favorable non seulement auprès des membres des communautés statistiques, mais aussi auprès des journalistes et du grand

public. Certains pays ont étendu la célébration au-delà d'un seul jour pour en faire le mois des statistiques, du 18 octobre au 18 novembre.

39. Le thème pour 2022 était « Renforcer les systèmes de données en modernisant la production et l'utilisation des statistiques agricoles : informer les politiques en vue d'améliorer la résilience dans l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire en Afrique ». Le thème se situe dans le droit fil de l'appel à la modernisation des systèmes de données pour la production, la diffusion et l'utilisation des statistiques agricoles. La célébration au niveau continental a été l'occasion pour la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de présenter la deuxième phase de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales en Afrique. La stratégie prévoit l'octroi de 50 bourses d'études à des étudiants en master sélectionnés dans les États Membres. En outre, la stratégie prévoit la planification d'ateliers régionaux pour transmettre des connaissances théoriques et des compétences de base aux producteurs de données, en particulier aux statisticiens ayant peu ou pas d'expérience en matière de statistiques agricoles, et aux économistes ou agronomes ayant des connaissances de base en statistiques.

40. Depuis 2018, la journée de l'enregistrement des statistiques de l'état civil est observée le 10 août pour réaffirmer l'engagement des pays africains à mettre en place des systèmes d'enregistrement efficaces<sup>13</sup>. Le thème de la cinquième journée célébrée en 2022 était « Exploiter la coordination, le leadership et l'appropriation des pays pour renforcer les systèmes intégrés d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil : un vecteur pour compter tout le monde #CountingEveryone ». Cette célébration a été l'occasion pour les pays et les partenaires de plaider en faveur d'un engagement politique au niveau national, les pouvoirs publics africains devant prendre l'initiative et s'approprier le renforcement de leurs systèmes respectifs d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil.

## VI. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

41. La Commission est invitée à :

- a) **Prendre note des progrès réalisés en matière de développement des statistiques dans la région africaine en vue de transformer et de moderniser les systèmes statistiques nationaux ;**
- b) **Prendre note des développements méthodologiques et des documents d'orientation dans la région de la Commission économique pour l'Afrique et formuler des observations à cet égard ;**
- c) **Formuler des observations sur les travaux du groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles et les activités connexes ;**
- d) **Appeler les institutions et les partenaires de développement à soutenir la mise en œuvre de la feuille de route pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique et à harmoniser le soutien de leurs programmes avec les priorités identifiées dans le document.**

<sup>13</sup> Lors de la quatrième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'état civil, qui s'est tenue à Nouakchott en décembre 2017, les ministres ont recommandé que le 10 août soit déclaré journée d'enregistrement des statistiques de l'état civil et ont invité les États membres de l'Union africaine à observer cette journée.